

Informationen

zur Zertifizierung nach französischer Norm M1

Stoffe • pinto Farb-Nr. 603.xx

Zertifikat-Nummer: **N° EFR-21-003257**

Gültigkeit bis 02.09.2026

Bestätigung Die Firma erfal bestätigt, dass dieser Qualität das Zertifikat **N° EFR-21-003257** zugrunde liegt.



Jörg Erler
Geschäftsführer

erfal steht für Qualität Made in Germany.

Um eine lange Lebensdauer unter Wahrung der ursprünglichen Produkteigenschaften zu gewährleisten, sollten Sie die mitgelieferten Pflege- und Reinigungsmöglichkeiten unbedingt beachten.

Bei Fragen zur Pflege unserer Stoffe melden Sie sich bitte bei:

erfal GmbH & Co. KG
Gewerbering 8
D - 08223 Falkenstein

Fon +49 (0) 3745 750 0
Fax +49 (0) 3745 750 299
info@erfal.de

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

N° EFR-21-003257
Valable 5 ans à compter du 02 septembre 2021

Demandeur	VEROTEX AG Bahnhofstrasse 38 95236 STAMMBACH Allemagne
Référence commerciale	VEROGLIM 4095
Description sommaire fournie par le demandeur	Tissu composé de 100% de polyester TREVIRA CS® ignifugé dans la masse avec une enduction aluminisée sur une face.
Masse surfacique déterminée par le laboratoire	280 g/m ² ± 10%
Épaisseur mesurée par le laboratoire	0,35 mm ± 10%
Coloris	Tous coloris
Utilisation	Protection solaire interne (volets roulants, stores verticaux)

Nature des essais :

- **NF P 92-507 (2004)** : Sécurité contre l'incendie - Bâtiment - Matériaux d'aménagement - Classement selon leur réaction au feu
- **NF P 92-503 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples
- **NF P 92-504 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai de persistance et mesure de vitesse de propagation de flamme
- **NF P 92-505 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai applicable aux matériaux thermofusibles : essai de goutte

Classement :

M1

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais n°RE EFR-21-BE-003257 du 08 septembre 2021.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Efectis France est agréé pour les essais de réaction au feu selon l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 5 février 1959.

Les Avenières Veyrins-Thuellin, le 08 septembre 2021

X

Chargé d'affaires
Signé par : Laure BARBIER

X

Superviseur Essais
Signé par : Lise RODIER

Nota. - Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.